

Raymonde Séchet

RÉSO - UNIVERSITÉ DE RENNES II

ESO - UMR 6590 CNRS

Régis Keerle ¹

RÉSO - UNIVERSITÉ DE RENNES I

ESO - UMR 6590 CNRS

Ce texte est une reprise de celui proposé pour Les Entretiens de la Cité des Territoires portant sur « Territoires, territorialité, territorialisation : et après ? » organisés à Grenoble les 7 et 8 juin 2007. L'un des objectifs de ce colloque était, comme annoncé dans l'appel à contribution, de tirer les « leçons de la trajectoire remarquable d'un mot et de ses déclinaisons, qui restent singulièrement envahissants bien que régulièrement critiqués » et dont les auteurs rappellent qu'il « est apparu il y a plus de vingt ans dans la production scientifique de géographes (Raffestin, Roncayolo, Brunet, Frémont, Sack, Turco, etc.), de sociologues (Marié, Barel, Ganne, etc.), d'économistes (Becattini, Bagnasco, Brusco, Triglia, etc.) et d'autres auteurs en sciences sociales (Alliès, Lepetit, etc.) avant de connaître une formidable diffusion dans le domaine des sciences et, peut-être surtout, dans celui de l'action publique et collective ». Dans ce cadre, nous avons présenté notre contribution comme celle de notre UMR labellisée sous le numéro de code UMR 6590 « Espaces et sociétés » mais encore souvent identifiée dans la communauté géographique comme « l'équipe-de-géographie-sociale-de-la-France-de-l'Ouest ».

L'évolution de l'Unité² sous le triple effet de l'impact de l'évolution des sociétés et des modes de régulation et de gouvernance, de celle des sciences sociales, mais aussi des mutations internes liées au renouvellement des chercheurs et à une pluridisciplinarité croissante, a contribué à faire évoluer les relations de ses membres aux concepts de territoire, territorialité, territorialisation. C'est pourquoi nous proposons, dans un premier temps, de porter un regard rétrospectif sur les réserves exprimées à l'égard du territoire au moment où celui-ci s'imposait dans la géographie française, alors

qu'en raison de l'objectif d'étude des sociétés localisées qui était le nôtre, ESO aurait dû logiquement être une des locomotives de la vague territoriale. Ensuite, dans un deuxième temps, seront présentés quelques-uns des textes internes à l'unité faisant une analyse critique de l'usage du territoire ainsi que la place réservée (au double sens d'usage particulier et d'usage circumspect) à ces trois concepts dans le schéma programmatique actuel de l'Unité.

RETROSPECTION VS INTROSPECTION

Le retour en arrière auquel nous procédons dans cette première partie remonte au début des années 1980, époque à laquelle nos quatre géographes de l'Ouest, Armand Frémont, Jacques Chevalier, Robert Hérin et Jean Renard, publient 'le manuel de 1984'³ et où la géographie sociale prend une place sans précédent dans la géographie française, au point de provoquer des réactions de déni d'existence dans un contexte disciplinaire tendu, ce qui suscite en retour la mise en place d'un réseau informel de géographie sociale à l'échelle nationale (réseau dans lequel les plus actifs en dehors de ESO ont alors été grenoblois, palois, toulousains). Outre cette fonction, sans doute implicite, d'espace de résistance, celui-ci a aussi été un cadre de débat entre chercheurs et équipes se reconnaissant dans la géographie sociale, mais également un cadre de formation des jeunes chercheurs grâce aux 'écoles d'été' de géographie sociale qui ont été organisées à partir de la fin des années 1980. Celle de 1992 s'est tenue en Vallée d'Aspe sous l'intitulé « Le territoire et la géographie sociale ». Le compte rendu des débats qui y ont eu lieu et le manuel de 1984 constituent les matériaux de cette première partie du texte.

Dans le manuel de 1984, le territoire, selon Robert Hérin, « délimite, pour une classe d'âge, une collectivité, qu'elle soit agraire, commerçante ou autre, le domaine des pratiques de tous ordres qui démarquent

1- L'écriture à deux est ici particulièrement intéressante : à la longue pratique de l'UMR ESO de Raymonde Séchet s'associe le regard distancié d'un chercheur arrivé depuis peu dans une Unité qu'il ne connaissait que par les écrits de ses membres.

2- C'est ainsi que ESO sera désignée dans la suite du texte. L'expression « l'équipe-de-géographie-sociale-de-la-France-de-l'Ouest » sera quant à elle utilisée pour désigner l'unité quand elle est placée sous le regard des autres.

3- Rappelons que dans l'Unité, cette expression sert à désigner l'ouvrage *Géographie sociale* publié en 1984 aux éditions Masson.

spatialement tel groupe social par rapport à tel autre. Dire territoire, c'est parler frontière, appropriation, rapports à d'autres groupes, pouvoir » (Frémont et al, 1984, 90). Alors que l'acception en tant que frontière et rapports de pouvoir peut renvoyer au classique territoire du juriste, c'est-à-dire au cadre dans lequel le droit règle, codifie, régule (id., p. 93), la définition du territoire comme appropriation et démarquage spatial est plus originale : le territoire peut désigner les rapports que les sociétés paysannes entretiennent avec leur environnement écologique (p. 277), les réseaux de lieux des chiffonniers du Caire dans leurs activités essentielles au fonctionnement de la structure urbaine (p. 331), les aires de pratiques matrimoniales (p. 93), les assises de la parenté, de voisinage, de la sociabilité (p. 92). Élaborés dans l'expérience sociale des lieux, paysages, espaces préexistants, les territoires peuvent donc être réinterprétés comme condition spatiale de l'existence, de la production, de la reproduction des individus, des groupes, des sociétés. Ils sont dans ce cas le résultat des relations que les individus entretiennent avec les objets et qui sont alors qualifiées de rapports spatiaux. Cette expression a permis d'identifier la géographie sociale de « l'équipe-de-géographie-sociale-de-la-France-de-l'ouest » par rapport à d'autres géographies sociales mais elle comportait sa propre limite puisque, dans la mise à niveau entre rapports sociaux et rapports spatiaux, elle dénotait la difficulté à penser complètement l'espace comme constitutif de la société.

À la fois riche de sens et bien délimité, l'usage du territoire proposé en 1984 était peu susceptible d'évolution. Ce qui contribue, pour une part, à expliquer les réticences à la diffusion dans l'Unité de l'extension sémantique que le mot va connaître à la fin des années 1980. La confrontation des définitions respectives de l'espace et du territoire dans les trois ouvrages qui font alors figure de bibles pour l'enseignement de la géographie – *La face de la terre* de Philippe & Geneviève Pinchemel (1988), *Mondes nouveaux* de Roger Brunet & Olivier Dollfus (1990), *L'Encyclopédie de géographie* d'Antoine Bailly, Robert Ferras, Denise Pumain (1992) – est de ce point de vue édifiante tant les définitions du territoire et de son articulation à l'espace et aux espaces semblent peu assurées. Leur juxtaposition révèle pour le moins la cacophonie ambiante, le territoire suivant ou précédant l'espace, c'est selon (cf. encart page suivante). Le besoin d'utiliser deux mots, territoire(s) et espace(s), là

où peu de temps auparavant il était d'usage de ne parler que d'espace exprime certes le souci de repenser la géographie sous l'angle de l'humain et du sociétal au détriment d'une seule lecture par l'économique et les rapports de production⁴ dans une géographie qui, pour autant, se refuse au post-modernisme. Il traduit aussi l'incapacité, assumée au nom de la fidélité aux frontières disciplinaires, de beaucoup de géographes tenants de l'espace à « cesser de privilégier l'analyse des formes au détriment de l'étude des processus et des acteurs » (Brun, 1994.42).

La diffusion des références au territoire était donc déjà bien engagée lorsque s'est tenue l'école d'été de 1992 en vallée d'Aspe (écrire 'Vallée' serait opter d'emblée pour l'existence d'un territoire en-soi, ce qui précisément était en débat). Rien d'étonnant alors à ce qu'elle ait eu comme objectif de préciser l'emploi de ce terme au sein de la géographie sociale, du moins celle de l'Ouest et du Sud-Ouest puisque les géographes réunis en Aspe venaient de Pau, de Toulouse, de Caen, du Mans, de Rennes. Ce fut l'occasion pour Robert Hérim de rappeler sa conception de la géographie face à la vision développée par Guy Di Méo qui jugeait la notion de territoire « capable de résumer la totalité de notre rapport à l'espace » (Réseau de géographie sociale, 1992.32). Les réticences au sein de l'Unité à une telle élévation du territoire au statut de noyau disciplinaire étaient alors sans doute⁵ autant liées aux parcours personnels de ses fondateurs qu'à la définition qu'ils souhaitaient donner de la géographie sociale, ce dont rendent compte les débats autour de l'étymologie du terme. Aux propos de Philippe Tizon qui en appelle au juriste Pierre Legendre pour rappeler que, depuis le VI^e siècle et la confusion établie par les clercs entre *terrere* et *terra*, le territoire est le jus terrendi, le droit de terrifier, mais aussi le terroir, Robert Hérim répond en établissant des connexions entre le territoire et la parenthèse anti-républicaine de l'histoire nationale française au XX^e siècle. Il y a sans doute là un effet de génération, mais un effet qui n'a touché que, ou du moins n'a

4- On le devine dans les propos de Roger Brunet (1986) : « Donnerait-on dans le social parce qu'on refuse l'économique ? Méfions-nous de l'inévitable dialectique de l'épithète : il est difficile de valoriser une « instance » sans mépriser les autres ».

5- Pour que nous soyons être plus affirmatifs, il aurait fallu que soit réalisé l'entretien initialement prévu avec Robert Hérim. Le propos ne repose ici que sur la mémoire de Raymond Séchet.

L'espace et le territoire selon Philippe et Geneviève Pinchemel, Roger Brunet, Maryvonne Le Berre

L'ESPACE

Philippe et Geneviève Pinchemel
La Face de la terre

- « La spatialisation est une socialisation de la surface de la Terre, dans la mesure où la création de l'espace est avant tout œuvre collective, produit d'une société et destinée à son usage. [...] C'est en créant l'espace, polarisé, dimensionné, organisé dans ses multiples aspects que les hommes s'introduisent dans les milieux naturels. » (p. 64)

- « L'humanisation correspond en quelque sorte à une relation verticale des sociétés à leur environnement naturel [...]. La spatialisation correspond au contraire à des relations latérales définies par des distances, des espacements. Mais ces deux relations n'en font qu'une et tout lieu se définit par l'une et l'autre en interaction. » (p. 353)

Roger Brunet

« Le Déchiffrement du monde »
dans **Roger Brunet & Olivier Dolifus,**
Mondes nouveaux

« L'activité humaine crée des espaces, et de l'espace. Le géographe étudie d'une part des espaces, qui peuvent être nommés, et d'autre part l'espace géographique comme lieu d'élaboration et de conceptualisation des lois, régularités, tendances qui modèlent les espaces particuliers [...] Un espace géographique particulier est une portion de la surface terrestre définie par une étendue et des attributs localisés en son sein. L'espace ainsi défini est considéré à la fois dans son ensemble, dans ses lieux, dans ses relations internes (entre lieux et entre les attributs) et externes (avec le reste du Monde). [...] L'espace géographique est fait de l'ensemble des populations, de leurs œuvres, de leurs relations localisées, c'est-à-dire considérées dans leur étendue et dans leurs lieux. Il ne peut être confondu avec les objets qui le peuplent ; s'il les contient, il les place, les organise et les dépasse. » (pp. 33-34)

« « Territoire » est un vieux mot ordinaire, qui tend à reprendre vigueur et signification. Il a un sens banal et un sens fort. Au premier, c'est seulement une portion quelconque de l'espace terrestre, en général délimitée : les territoires indiens, les Territoires du Nord, le territoire des Afars et des Issas, les territoires d'outre-mer... En un sens plus riche, que la biologie animale a contribué à affermir, il contient une idée d'appropriation, d'appartenance ou, au minimum, d'usage. Il est l'espace dans lequel on vit, dont on vit, que l'on « marque » et pour lequel, même, on se battrait. [...] Je suggère de poser que le territoire est à l'espace ce que la conscience de classe, ou plus exactement la classe sociale conscientisée, est à la classe sociale potentielle : une forme objectivée et consciente de l'espace. » (p. 35)

LE TERRITOIRE

- « Les milieux géographiques sont les milieux de vie, les milieux vécus des sociétés humaines ; les hommes les pratiquent, les perçoivent, se les représentent à travers les deux expressions qui les spécifient : les paysages, compositions colorées par lesquelles les milieux sont visibles, les régions et les territoires qui trament la surface de la Terre. » (p. 372)

- « Le mot territoire est banal, comme ses dérivés, territorial, territorialité. La géographie, jusqu'à une époque récente, ne lui a cependant pas fait une place comparable à celui de région. [...] Mais les territoires sont bien une réalité et la face de la Terre est partagée entre 160 et 200 unités territoriales, Etats souverains pour la plupart. » (p. 407)

Maryvonne Le Berre, « Territoires »
dans **Antoine Bailly, Robert Ferras,**
Denise Pumain, Encyclopédie de géographie

« Le territoire peut être défini comme la portion de la surface terrestre, appropriée par un groupe social pour assurer sa reproduction et la satisfaction de ses besoins vitaux. C'est une entité spatiale, le lieu de vie du groupe, indissociable de ce dernier. [...] Toute société a des rapports avec son territoire : on peut appeler pratiques territoriales (de vie, de gestion, d'aménagement) l'ensemble des actions que le groupe entreprend pour assurer sa vie et son maintien sur son territoire. Elles ont pour résultat de mettre en relation les lieux qui constituent son territoire. » (pp. 622-625)

été exprimé comme tel que par eux, les chercheurs les plus sensibles aux liens entre posture scientifique et rôle social du chercheur : d'autres géographes ayant vécu la même période n'ont pas eu les mêmes réserves, sans que cela puisse, en l'état actuel de nos réflexions, être explicitement corrélé aux parcours personnels et scientifiques.

Ce n'est donc pas par hasard que, au fil de la discussion en vallée d'Aspe, Robert Hérim s'est étonné de la médiatisation des conflits territoriaux, dont celui qui anime alors la vallée : « Pourquoi parler de la vallée d'Aspe ? On ferait mieux de parler de la fermeture de telle entreprise à Caen ⁶ : 1500 emplois supprimés, c'est tout autre chose comme dimension que la vallée d'Aspe. [...] Moi, cela m'interroge, quel est le mystère de ce déphasage ? » (id., 45). A cette question, peut être opposée celle de la capacité du référent territorial à servir de point d'ancrage au groupe social sur le mode du conflit ou par le truchement du conflit quand c'est le conflit qui provoque la construction territoriale et sa mise en scène (cf. Guy Di Méo à propos de la vallée d'Ossau : « Et là, subitement, on a l'impression qu'il y a ce double mouvement de mise en scène et de récupération à des fins souvent individuelles, personnelles, ou de groupes... Est-ce que c'est le résultat d'une éducation au développement local [...] ? », *ibid.*, 39). Dans la circonspection ou l'adhésion au territoire, ne sont-ce pas alors deux types de conflits sociaux qui s'affrontent, entre lutte de classes et nouveaux mouvements sociaux (à base écologique, régionaliste, de genre, etc.), la vallée d'Aspe dont les acteurs sont alors mobilisés autour de l'ours, déjà, mais aussi pour la route ou pour la voie ferrée et le tunnel entre France et Espagne, entre néos et développeurs, offrant une excellente illustration du second type ? Question qui, elle-même, pourrait être élargie encore : dans les deux cas, n'y a-t-il pas des rapports de force, des dominants et des dominés, des inégalités ?

La géographie sociale restait effectivement d'abord conçue par Robert Hérim, fidèle à ses convictions et écrits des années 1980, comme une géographie des inégalités sociales. Sa réponse à la question de Guy Di Méo (« Si tu avais à réécrire la « Géographie sociale », est-ce que tu prendrais l'exemple de la vallée d'Aspe et

de quelle façon ? ») montre qu'il s'agissait plus pour lui de comprendre et de montrer comment ces inégalités s'inscrivent dans l'espace que de penser ce concept d'espace dans sa contribution à la production des inégalités sociales : « La première personne à qui je demanderais quelque chose, ce serait moi. Pour faire des choses toutes simples, mais indispensables à faire, qui sont de l'ordre du relevé systématique de toutes informations statistiques ou susceptibles d'être mises en statistiques [...]. Je lui [Jean Renard] demanderais bien d'essayer de comprendre les systèmes de socialité. Comment fonctionnent, concrètement, les rapports sociaux et en fonction, en référence, de quels systèmes de valeurs ? [...] Ensuite, je demanderais à Jacques Chevalier ou à Pascal Buléon de réfléchir sur ce qui a inspiré la démarche de Guy Di Méo : est-ce qu'on peut dire qu'il s'agit d'une formation socio-spatiale ? Est-ce qu'il y a un système de cohérence impliquant à la fois l'ensemble de la société [...] ? Est-ce que cette cohérence a une inscription spatiale extrêmement vigoureuse ? » (*ibid.*, 35). Cette recherche de la cohérence entre une société locale et une portion d'espace comme condition d'existence du territoire a été reformulée quelques années plus tard par Jean Renard. Dans son propos introductif à la séance « Territoires et politique » des journées thématiques de la MSH Ange Guépin de Nantes (11 et 12 mai 1998), il dit, à propos du Choletais, qu'« il y a bien un territoire à forte identité qui couvre un espace situé à l'intersection de quatre départements. Ce territoire s'est constitué, soudé, et s'est pérennisé tout au long de l'histoire et il a progressivement acquis un certain nombre de caractères qui l'opposent aux territoires voisins et qui en fondent l'existence et la cohésion. Mais cet espace dont les habitants partagent pour la très grande majorité des valeurs et des comportements identiques n'a pas d'unité politique. [...] Il y a bien, entre les territoires et pays des géographes et les territoires et pays du politique, des incompatibilités qui font problème dans une perspective d'aménagement des territoires » (Bigoteau & Le Roy, 1999.20).

La recherche de la cohérence entre les sociétés et leurs espaces et l'incapacité à penser le territoire autrement que comme cadre produit à partir de l'espace tendaient à éluder la manière dont les rapports sociaux, pourtant incontestablement au cœur des priorités de l'auteur, s'y jouent. Cette lacune quant au sens de l'espace n'a toutefois pas empêché les témoins de la

⁶ Robert Hérim fait référence ici à la fermeture de la Société métallurgique de Normandie (SMN) qui marque la fin de l'industrie sidérurgique dans la région.

réunion de l'école d'été d'insister sur la dimension processuelle dans l'émergence des territoires, la vallée d'Aspe constituant alors un excellent espace-laboratoire. L'analyse des processus de construction territoriale introduisait déjà une question, celle de l'action et des acteurs, qui n'a que lentement émergé dans la discipline (Lévy, 1999). Dans l'Unité, la construction des territoires par l'action sociale et sa critique ont ainsi été érigées comme objets d'étude par Raymonde Séchet et Olivier David dans le cadre de leurs travaux sur la pauvreté et sur la petite enfance (Séchet, 1996 ; David, 1999).

En Aspe, il a aussi été débattu de l'usage du terme 'territorialité'. S'est notamment posée la question de savoir si ce terme s'appliquait aux rapports collectifs à l'espace, aux rapports individuels à ce même espace ou à tous les rapports à l'altérité. Malgré la suggestion faite par Robert Hérin de puiser dans le vocabulaire espagnol pour distinguer territoire (à partir de *territorio* auquel il associe « des connotations de groupe, de reconnaissance collective, de pratiques collectives, et éventuellement de pouvoir, sur une fraction plus ou moins importante de l'espace » (Réseau de géographie sociale, 31) et territorialité à partir de *teruno*, « l'endroit où j'ai mes racines, [...] l'ancrage qu'on définit par rapport à l'individu en général » (id.), les participants à l'école d'été de la vallée d'Aspe ne sont pas parvenus à s'en donner une définition commune. Peut-être parce qu'ils étaient entre géographes et que la 'territorialité' ne peut réellement être travaillée que dans l'interdisciplinarité.

Dernière question débattue et qui ne peut être posée indépendamment des précédentes, celle des méthodologies employées pour analyser le caractère territorial ou pas de l'espace. Dans leur quête d'une démarche 'intermédiaire', c'est-à-dire ne mettant pas au panier l'héritage structuraliste ou structuralo-marxiste tout en intégrant le flou (en l'occurrence la marge de liberté de l'individu) sans sombrer dans la phénoménologie, les participants à l'école d'été sont fréquemment revenus à la case « habitus ». Sous la plume de Pierre Bourdieu, resté longtemps insensible à la dimension spatiale et n'en retenant que tardivement une acception réduite à l'effet de lieu, cette notion d'habitus exclut toute perspective de pluralisme explicatif des rapports sociaux. Pour « l'équipe-de-géographie-sociale-de-la-France-de-l'Ouest », la prise en compte des inégalités

sociales passait donc par la distinction entre rapports sociaux et rapports spatiaux - la formulation de la production des inégalités et de l'exercice des hiérarchisations, dominations, discriminations dans l'espace et par l'espace comme dimension des sociétés ne venant que plus récemment (Séchet & Veschambre, 2006.19 ; Veschambre, 2006). Guy Di Méo, quant à lui, toujours en Aspe, affirmait sa croyance à la portée heuristique du territoire (« Pour en revenir à une question posée tout à l'heure, est-ce que ce territoire, avec toutes les incertitudes qui pèsent sur lui, c'est-à-dire qu'on le divise ou pas en deux catégories (individuel/collectif), est-ce qu'au travers de cet outil on peut lire effectivement les rapports inégaux à l'espace? Moi, il me semble que oui » (Réseau de géographie sociale, 1992.33). Au final, la rencontre de la vallée d'Aspe n'a fait que renforcer les convictions de Guy Di Méo⁷ et entretenir la défiance de l'Unité à l'égard de l'emploi de la notion de territoire.

DECONSTRUCTION VS RECONSTRUCTION

Cette défiance a été explicite, nous venons de le voir, au début des années 1990, lorsque le territoire, devenu à la mode, polysémique et flou, a occulté le sens bien précis qui lui avait été attribué dans le manuel de 1984. Au début des années 2000, le territoire est omniprésent dans la géographie française, géographie sociale comprise, et encore plus sur les agendas politiques. Ainsi, par exemple, son usage est revendiqué par un tiers des textes retenus pour l'ouvrage *Penser et faire la géographie sociale* (Séchet & Veschambre, 2006.20). La recension faite par Vincent Veschambre montre aussi que son usage est généralement exclusif de toute référence explicite à la 'dimension spatiale' de la société. Cette deuxième partie du texte est donc consacrée aux tentatives de déconstruction qui ont eu lieu dans ESO et qui ont rendu possible, dans le contexte de reformulation du cadre paradigmatique de l'Unité, un usage raisonné des trois mots 'territoires', 'territorialisation', 'territorialités' qui était en débat au colloque de Grenoble.

Revenant sur l'histoire du concept de territoire et de son usage chez les géographes, Fabrice Ripoll et Vin-

7- La rencontre en vallée d'Aspe se situe entre *L'Homme, la société, l'espace* (Anthropos, 1991) et *Géographie sociale et territoires* (Nathan, 1998).

cent Veschambre (2005) ont, dans un texte malheureusement peu diffusé, cherché à comprendre le paradoxe de son succès consensuel et unificateur au sein d'une discipline qui reste particulièrement éclatée. Ils ont alors insisté sur le contexte pragmatique de ce succès. Nul doute qu'il témoigne de la volonté d'inscrire la géographie dans les sciences sociales, qui vivent quant à elles un tournant spatial, tout en donnant aux géographes une légitimité nouvelle par le volet utilitaire de leur discipline, dans un contexte de territorialisation des politiques, de retour au local, de promotion de la proximité au nom de l'efficacité.

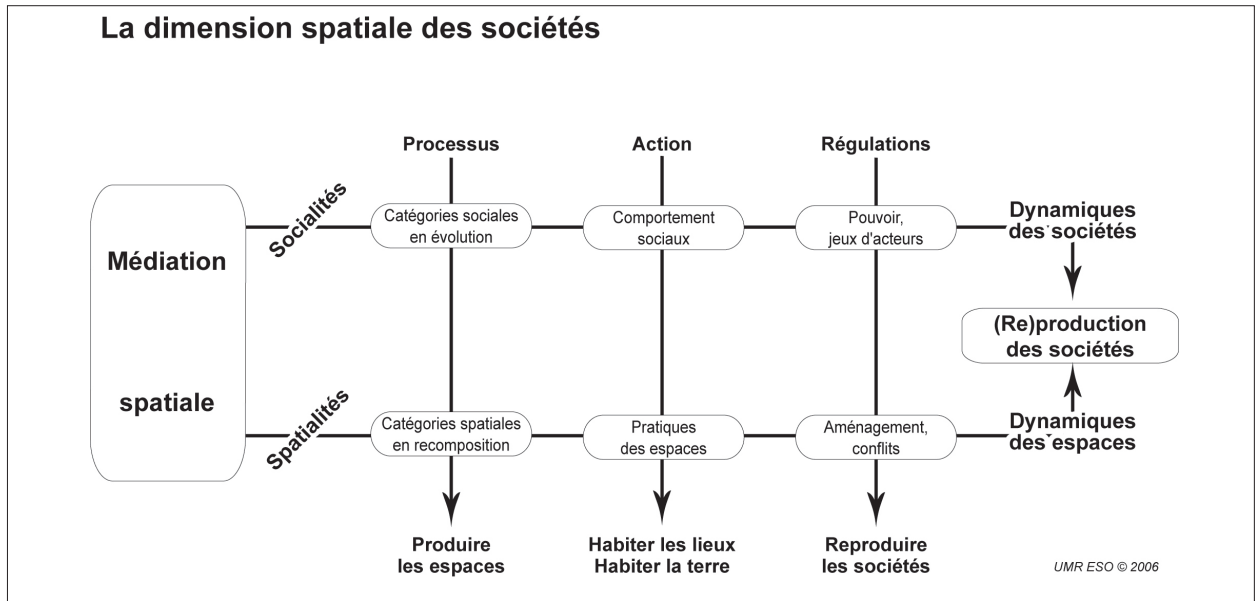
Instruits des raisons des réticences passées de la géographie sociale envers l'essor du territoire, Fabrice Ripoll et Vincent Veschambre (2005.272) ont pointé les problèmes soulevés par la domination et les limites d'une notion qui ne peut suffire à penser la dimension spatiale des sociétés. Leur constat montre en particulier que la question du rapport entre l'individuel et le collectif, posée dès les débats de 1992, n'a pas été résolue par la suite. Certes, l'attention croissante portée aux effets de contexte, à la manière dont les individus et les groupes s'approprient des espaces et se construisent avec ces espaces matériels et immatériels accompagne la diffusion du terme « acteur » en géographie. Cela permet de prendre distance avec le néopositivisme qui réduit la géographie à la recherche de lois de l'espace. Avec l'acteur, la territorialité permet de qualifier le caractère intentionnel, donc au moins partiellement accepté et même parfois choisi, et non plus seulement subi, du rapport des êtres humains à leur espace, et donc aux autres.

La confusion est cependant parfois entretenue entre l'acteur-individu pour qui le territoire est support de sa territorialité et l'acteur-aménageur-politique détenteur d'un mandat ou chargé d'une mission pour intervenir sur un territoire de projet (cette confusion est présente dans le fort intéressant ouvrage, *Les acteurs, ces oubliés du territoire*, publié en 2003 par Hervé Gumuchian et ses collègues grenoblois). La légitimité des géographies qui invoquent le territoire est en effet renforcée par leur entrée en phase avec les mutations institutionnelles, sociales et sociétales qui ont cours dans le même temps. Vincent Veschambre & Fabrice Ripoll citent ici « la mondialisation néolibérale et ses corollaires : délocalisations du système productif, remise en cause du niveau étatique et constructions d'entités

supranationales non démocratiques » (2005.284). En masquant les enjeux et les conflits qui traversent les formes localisées de la société, l'usage du concept de territoire se prête facilement à une instrumentalisation sociopolitique. Le territoire permet la légitimation des pouvoirs qui émergent à l'occasion des mutations précédemment évoquées en même temps qu'il accompagne le passage aux régulations post-keynésiennes qui balancent entre une territorialisation comme mise en place d'espaces de parole et de rencontre entre acteurs sociaux et une territorialisation comme cadre de micro-régulations (Séchet, 1995). Quelle est alors notre responsabilité de chercheur? Chercher à établir la cohérence entre territoire des populations et territoires du politique (cf. ci-dessus Jean Renard, 1998) ou interroger l'importance du territoire dans la spatialité des sociétés et les fonctions qui lui sont attribuées par l'action politique?

Dans le schéma programmatique actuel de l'Unité, l'usage du mot 'territoire' a été progressivement pensé dans la restriction au territoire du politique et aux régulations inhérentes à la reproduction des sociétés. Ce schéma repose sur la métaphore dimensionnelle qui, après avoir été proposée en France par Jacques Lévy, fait désormais partie du bagage de « l'équipe-de-géographie-sociale-de-la-France-de-l'Ouest » comme d'une partie croissante de la géographie française. Considérer le territoire sous l'angle de la dimension spatiale de la société, c'est-à-dire comme produit de l'action collective et non comme simple résultat de l'action étatique (territoire stato-centré), c'est définir le territoire comme produit de la dynamique des acteurs sociaux. L'approche dimensionnelle qui résume le changement de contexte méthodologique et programmatique intervenu dans notre unité doit en outre permettre d'articuler l'individuel et le collectif.

Ce schéma programmatique se présente sous la forme d'une matrice croisant deux entrées horizontales et trois entrées verticales, ou plutôt trois regards (*figure ci-après*). Les deux entrées horizontales sont celles des dynamiques, c'est-à-dire des transformations des sociétés et des arrangements et constructions spatiales. Celles-ci ne sont pas étudiées pour elles-mêmes, comme le font la géographie humaine classique et l'analyse spatiale, qui sont dans l'analyse des configurations spatiales, mais en tant qu'elles sont constitutives de la construction des sociétés, qu'elles participent au



maintien et à la production des inégalités et des différenciations. Les processus et l'analyse des catégories (sociales et spatiales), les actions (représentations, comportements, pratiques et conflits), les décisions et régulations sont les entrées verticales qui permettent d'appréhender les expressions matérielles mais aussi les valeurs et l'idéalité attachées à la dimension spatiale du fonctionnement des sociétés. Cette combinaison matricielle dénuée de toute prétention mécaniciste utilise les concepts de territoire, territorialité et territorialisation de manière discrète, au double sens du terme, afin de réduire leur potentiel invasif. Un parcours commenté de cette matrice peut permettre d'en expliciter rapidement les choix épistémologiques.

Partir de l'entrée relative aux régulations et à la reproduction des sociétés, c'est-à-dire aux espaces et territoires du politique et de la gouvernance, est commode pour illustrer nos choix en matière d'usage du territoire. Cette question du politique se pose à trois niveaux. Le premier est celui de la gestion des sociétés et de leur cadre de vie par les politiques territoriales. Les instruments de l'action publique se différencient selon que celle-ci est organisée sous des formes partenariales, contractuelles, de responsabilité déléguée, etc. Ce niveau recouvre tout ce qui ressortit des systèmes d'action, de leurs différents aspects (prise de décision, concertation...) mais aussi d'acteurs (extension des sphères d'intervention de l'aménagement). Ce domaine du politique en tant que gestion des sociétés et de leur espace renvoie plus largement à la gouvernance territoriale et aux systèmes d'acteurs pluriels, imbriqués et interdépendants qui interviennent dans

l'organisation des territoires, du secteur urbain à la région, aux enjeux que posent leur fragmentation, leur chevauchement. Le deuxième niveau est celui des institutions et de leur renouvellement. Le politique renvoie alors très précisément au système politique et à ses mécaniques, tant électorales que fonctionnelles (structures de participation, modes de représentation). Ce niveau correspond notamment aux territoires électoraux, aux pratiques individuelles ou collectives de vote et donc aux territoires de la représentation démocratique. Le troisième est celui des modèles sociaux de référence sur lesquels les sociétés se fondent, s'organisent et aménagent leur être-ensemble. C'est la dimension plus normative du politique qui recouvre les principes fondateurs des sociétés, au premier rang desquels se situent la justice et ses déclinaisons (solidarité, équité, distribution). Le monde des principes de référence permettant de distinguer l'acceptable de l'inacceptable, le civique de l'incivique, et plus largement la sphère du moral et de l'éthique, est politique dans la mesure où les principes et les normes ont des effets structurants sur les espaces comme sur les organisations qui les produisent. Lorsqu'ils se spatialisent, en s'appliquant sur des territoires de quelque dimension que ce soit, les modèles sociaux hiérarchisent, mettent en relation, distribuent des ressources de tout ordre (symboliques, matérielles, humaines). Ils se retrouvent aussi engagés et reproduits à travers les actions les plus ordinaires.

Spatialisation et distribution hiérarchisée d'une part, actions ordinaires de l'autre, telles sont les deux autres entrées de notre matrice programmatique. La première

a pour objectif de rendre compréhensibles les transformations à l'œuvre dans la sphère sociale, les modalités de mobilisation de l'espace dans ces transformations ainsi que leurs conséquences en retour sur les dynamiques des espaces. Parmi les questions vives, il y a celle de la dimension spatiale de la pauvreté, de la marginalité et du creusement des inégalités, traditionnelle pour l'Unité, mais aussi celles du vieillissement et de la place faite aux jeunes et aux enfants. Avec ces questions, n'est-on pas dans la territorialisation collective? La deuxième est celle de l'habiter, des circulations, des mobilités et des pratiques des lieux. Actes individuels ou addition d'actes individuels, les pratiques des espaces peuvent être posés comme la spatialisation d'idéologies, le résultat de schémas de pensée propres à une culture ou un groupe, ou comme tactiques à des fins de réalisation de soi, parfois aussi de survie. Il y a là matière à débat mais, quoi qu'il en soit, c'est bien de rapport à l'autre, d'interaction, de construction du vivre-ensemble, avec les cadres réglementaires qui relèvent du politique, dont il s'agit, et donc de territorialités.

CONCLUSION

Après la période de ses fondateurs qui ont été des pionniers dans l'émergence du territoire, certes plus discrets que les Raffestin, Ferrier, et autre Bonnemaison⁸, l'Unité a été réservée puis critique quand le territoire est devenu à la mode en géographie et encore plus sur les agendas politiques. Son cadre programmatique actuel, celui d'une unité devenue pluridisciplinaire et aspirant à apporter des contributions visibles à la compréhension de la dimension spatiale des sociétés, introduit les territoires, les territorialités et les territorialisations de manière discrète. Dans le schéma matriciel, aux territoires du politique, qui sont des territoires produits par le haut, s'articulent les territoires produits par le bas, vécus par les habitants, et les territoires d'observation. Cependant les deuxièmes ne sont pas nommés et étudiés en tant que territoires mais comme espaces de pratiques

et d'appropriation; les troisièmes ne le sont pas plus dès lors qu'ils sont considérés comme catégories spatiales à déconstruire ou comme espaces-laboratoires pour étudier la dimension spatiale des sociétés.

Ce cadre, qui ne rompt donc pas avec la prudence et la circonspection de ESO à l'égard des territoires, permet certes d'intégrer l'emploi de cette notion, et secondairement de celles de territorialités et territorialisation, mais sans y réduire les recherches qui sont menées dans l'Unité et sans renoncer à la posture critique et réflexive quand le chercheur intervient dans l'aménagement et l'intervention sociale. Comme pour la géographie post-moderniste anglo-saxonne, l'objectif est celui de la réévaluation de l'espace. L'intensité des territorialités du repli ou des territorialités électives ou celle des demandes de sécurité et de sûreté force à reconnaître la nécessité de ne pas négliger l'habiter et le bouger, ce que les individus font de l'espace et avec lui.

8- Pour Vincent Veschambre et Fabrice Ripoll (2005.278), ces trois auteurs ont contribué à introduire le territoire en géographie en le démarquant de l'espace.

9- Cette nécessité de donner une vraie place à l'espace dans l'analyse des sociétés est un des objectifs de la géographie en tant qu'étude de la dimension spatiale des sociétés. L'idée a aussi été proposée par les fondateurs de la géographie postmoderniste étasunienne, et notamment Edward Soja (*Postmodern Geographies: The Reassertion of Space in Critical Social Theory*, London, Verso, 1989).

RÉFÉRENCES

- Bailly (A.), Ferras, (R.), Pumain (D.) *Encyclopédie de géographie*, Paris, Economica, 1992, 1 132 p.
- Bigoteau (M.), Le Roy (F.) (eds), *Territoires. Séminaire Le lien social*, Nantes, les 11 et 12 mai 1998, MSH Ange Guépin, 1999, 197 p.
- Brun (J.), Essai critique sur la notion de ségrégation et sur son usage en géographie urbaine, in Brun (J.), Rhein (C.) (Eds.), *La ségrégation dans la ville*, L'Harmattan, 1994, p. 21-57.
- Brunet (R.), La géographie dite 'sociale' : fonctions et valeurs de la distinction, *L'Espace géographique*, 1986.2, p. 127-130.
- Brunet (R.), Dollfus (O.), *Mondes nouveaux*, Paris, Hachette, 1990, 551 p.
- Frémont (A.), Chevalier (J.), Hérim (R.), Renard (J.), *Géographie sociale*, Paris, Masson, 1984, 387 p.
- Gumuchian (H.), Grasset (E.), Lajarge (R.), Roux (E.), *Les acteurs, ces oubliés du territoire*, Paris, Anthropos, 2003, 186 p.
- Lévy (J.) *Le tournant géographique. Penser l'espace pour lire le monde*, Paris, Belin, 1999, 399 p.
- Pinchemel (P.), Pinchemel (G.), *La face de la terre : éléments de géographie*, Paris, A. Colin, 1988, 519 p.
- Réseau de géographie sociale, *Le territoire et la géographie sociale : école d'été – Vallée d'Aspe*, 31 août-3 septembre 1992, Caen, 1992, 47 p.
- Ripoll (F.), Veschambre (V.), Le territoire des géographes. Quelques points de repère sur ses usages contemporains, in Cursente (B.), Mousnier (M.) (Dir.) *Les territoires du médiéviste*, Rennes, P.U.R., 2005, p. 271-291
- Séchet (R.) Territoire et lien social. Heurs et malheurs de la gestion territorialisée de l'exclusion, *Travaux de l'Institut de Géographie de Reims*, n° 91-92, 1995, p. 23-38
- Séchet (R.), *Espaces et pauvretés : la géographie interrogée*, Paris, L'Harmattan, 1996, 213 p.
- Séchet (R.), Veschambre (V.) (Dir.) *Penser et faire la géographie sociale. Contribution à une épistémologie de la géographie sociale*, Rennes, P.U.R., 2006, 397 p.
- Soja (E.), *Postmodern Geographies: The Reassertion of Space in Critical Social Theory*, London, Verso, 1989, 266 p.
- Veschambre (V.) Penser l'espace comme dimension de la société. Pour une géographie sociale de plain-pied avec les sciences sociales, p. 211-228, in Séchet (R.), Veschambre (V.) (Dir.) *Penser et faire la géographie sociale. Contribution à une épistémologie de la géographie sociale*, Rennes, P.U.R., 2006, 397 p.